© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

mon copain fume du cannabis

Par Profil supprimé Postée le 22/08/2017 11:54

> Bonjour,
>
> Cela fait 3 mois que je suis avec mon copain. Il s'est présenté au début de notre rencontre comme un ancien fumeur de cannabis pendant 10 ans. Je suis une fumeuse très occasionnelle et en avait un peu chez moi. Nous avons fumé un joint ou 2 ensembles. Puis 2 semaines après, il a eu l'occasion de d'acheter de l'herbe et a recommencé à en consommer. Il travaille et a dû retourner chez ses parents depuis quelques mois. Il ne fume alors que le soir et à l'extérieur. Mais quand il est chez mi, il est capable de fumer dès le matin et tout au long de la journée. Nous n'en sommes qu'au début de notre relation et bien sûr, cela ne me plait pas. Je lui ai fait promettre de ne fumer que le soir mais dès la première occasion, il n'a pas respecté sa promesse. J'ai conscience en vous écrivant que je suis très centrée sur moi et mes inquiétudes. Je sais que si je lui interdit il me quittera car il me dit ne pas pouvoir s'en passer. J'aimerais néanmoins qu'il ne rechute pas car j'ai peur pour l'avenir de notre relation. ous vos conseils seront les bienvenus.

Mise en ligne le 23/08/2017

Bonjour,

Visiblement, votre ami n’avait pas totalement terminé sa relation avec le cannabis et il est en train de se laisser dépasser par elle. Peut-être fait-il face à des difficultés personnelles (vous dites qu’il a dû retourner vivre chez ses parents) et qu’il a trouvé dans le cannabis un refuge réconfortant pour oublier ces soucis.

Vous dites que vous êtes trop centrée sur vous. Il nous a semblé plutôt l’inverse en vous lisant. En effet, vous êtes inquiète pour lui, aimeriez qu’il change,... Nous ne pourrions que vous encourager, au contraire, à vous centrer davantage sur vous et sur vos projets personnels. En effet, vous dites que si vous lui demandez d’arrêter il vous quittera. Voici donc le choix qui s’offre à vous : vivre avec cette consommation de cannabis, même si vous la réprouvez et que vous lui signifiez de manière claire, ou bien vivre sans lui ; en tout cas de prendre vos distances. Vous pouvez par exemple lui demander de ne pas fumer en votre présence ou chez vous. A lui de décider ensuite.

Nous comprenons que cette décision à prendre ne vous enthousiasme pas. Pourtant, c’est le choix que vous avez à faire actuellement. Que souhaitez-vous pour votre avenir ? Il n’existe pas de bonne ou de mauvaise réponse à cette question. Chacun est libre de choisir ce qu’il souhaite et il est tout à fait possible que votre

ami puisse reprendre pied, dans la mesure où il avait arrêté pendant un temps. Mais l'arrêt de cette consommation est un choix qui ne vous appartient pas.

Si vous avez besoin d'aide pour réfléchir à un positionnement juste et pertinent vis-à-vis de lui, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit, tous les jours de 8 h à 2 h).

Cordialement,